



## Pour les riches, le CELI? Que non



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Le CELI ne convainc pas seulement parce que ses rendements et ses retraits sont à l'abri de l'impôt. C'est sa flexibilité qui a fait son succès, affirme le planificateur financier Éric F. Gosselin. « On peut utiliser le CELI pour le court terme ou pour le long terme », souligne-t-il.

**DIDIER BERT**  
LA PRESSE

Publié le 10 février 2019 à 9h18 Mis à jour à 9h18

**Les détracteurs du compte d'épargne libre d'impôt (CELI) accusent le gouvernement conservateur d'avoir créé un outil pour les plus fortunés, au moment de sa création en 2009. Dix ans plus tard, le compte a trouvé un public bien plus large, séduit par cet abri fis**

## mais aussi par une flexibilité attrayante, complémentaire des ré enregistrés d'épargne-retraite (REER).

En moins d'une décennie, le CELI a détrôné le REER comme véhicule d'épargne : des Canadiens aux revenus les plus modestes.

Les ménages canadiens disposant d'un revenu inférieur à 80 000 \$ sont plus susceptibles de cotiser à un CELI qu'à un REER, indique le plus récent recensement disponible Statistique Canada, publié en 2016.

Parmi ceux qui gagnent moins de 30 000 \$ par année, plus du quart des contribuables (26,6 %) détiennent un CELI, mais seulement 6,3 % un REER.

La tendance est cependant inversée chez les ménages canadiens qui gagnent plus de 80 000 \$ annuellement. Et au-delà de ce salaire, l'écart s'accroît entre la portion de titulaires d'un REER et d'un CELI; à partir de 100 000 \$, l'écart est de 10 à 15 points en faveur du REER.

Pour les plus fortunés, le CELI permet une économie d'impôt, une fois le REER détaxé et rempli, observe Éric F. Gosselin, planificateur financier rattaché à Services en placement PEAK.

« Le CELI est plus profitable que le REER pour les personnes aux revenus les plus modestes », explique Lucie Gervais, directrice générale, planification fiscale et successorale, chez IG Gestion de patrimoine. En effet, le CELI offre une fiscalité favorable au moment des retraits, contrairement au REER. Une personne payant peu ou pas d'impôt qui prévoit en payer davantage à sa retraite, a donc intérêt à épargner à long terme dans un CELI.

« Mais il faut veiller à ne pas effacer ce gain en perdant des crédits gouvernementaux », tempère aussitôt M<sup>me</sup> Gervais.

En effet, les cotisations au REER viennent en déduction du revenu calculé pour déterminer les crédits. Le CELI ne permet pas d'obtenir cette déduction. Dans certains cas, il vaut mieux cotiser au REER afin de bénéficier de davantage de crédits d'impôt.

### Flexibilité et investissement

Le CELI ne convainc pas seulement parce que ses rendements et ses retraits sont exonérés de l'impôt. C'est sa flexibilité qui fait son succès, affirme Éric F. Gosselin. « On peut utiliser le CELI pour le court terme comme pour le long terme », souligne-t-il.

L'argent peut aussi bien y être accumulé pour constituer un coussin de sécurité que pour épargner en vue d'un achat important, comme un véhicule, ou même un logement. Ces aspects rejoignent davantage les ménages modestes que les plus fortunés.

Mais la capacité du CELI à faire fructifier de l'argent à l'abri de l'impôt est encore mal comprise. « La plus grande confusion qu'on entend est que le CELI n'est pas seulement un compte d'épargne qui donne 0,05 % par an », regrette Éric F. Gosselin.

Or, le CELI est bien plus que cela. « C'est un compte d'investissement, poursuit le planificateur financier. Vous pouvez détenir des fonds communs et des actions de

Les mêmes règles s'appliquent pour choisir les placements dans un CELI et dans REER. »

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.